



Monsieur Laurent CAUTERMAN
Membre à la CATSIS
Membre au Conseil d'Administration
Du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Nord

Au

Colonel Gilles GRÉGOIRE
Directeur départemental
Du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Nord

Lille, le 20 avril 2014.

Objet : Réunion de CATSIS.

Mon Colonel,

Les évènements récents au centre d'incendie et de secours (CIS) de Roubaix ont fait apparaître qu'il y avait nécessité de revoir la classification des CIS dans le cadre du déménagement du CTA de Roubaix vers Villeneuve d'Ascq.

Comme il vous l'a été rapporté, ce changement d'organisation entraîne, dans le respect de la réglementation opérationnelle, la mise en fonction d'un stationnaire en équipe cyclique. Cette mission était jusqu'alors supportée par le CTA de Roubaix.

Ainsi, l'effectif de référence du CIS de Roubaix doit impérativement passer de "23 en service cyclique + 3 SOJ" au nombre de "24 en service cyclique + 3 SOJ" et être entériné par la CATSIS. Il y a donc besoin de réunir cette instance. La CGT profitera de cette réunion pour rappeler que l'effectif initial de référence n'est pas atteint. Il convient de mener une étude pour trouver des solutions pérennes, hors mode dégradé récurrent, afin d'assurer la continuité de service public dans le respect des droits et obligations des fonctionnaires territoriaux.

La CGT souhaiterait aussi profiter de cette CATSIS exceptionnelle pour définir et voter son nouveau règlement. Ceci n'a pas eu lieu, alors que cette disposition aurait dû être prévue à l'ordre du jour à l'issue des élections de juin 2014. Cette remarque de la CGT a déjà été enregistrée lors de la dernière séance de la CATSIS.

Vous sachant attaché aux respects des règles opérationnelles et dans l'attente d'obtenir rapidement la programmation de la prochaine CATSIS, je vous prie d'agréer, Mon Colonel, L'expression de mon profond dévouement.

Le représentant à la CATSIS, membre au Conseil d'Administration

Laurent CAUTERMAN